

ces, en ce qui concerne le genre de patronage entrepris par elles, ne s'est pas ralentie.

“ L'œuvre de la visite des prisonniers occupe l'attention des conférences de Montréal depuis quelque temps.

“ Le rapport général du Bulletin de la société de St-Vincent de Paul a fourni tant d'exemples de succès admirables obtenus par les conférences des autres pays en pratiquant la visite des prisonniers, qu'il a semblé désirable au Conseil particulier de Montréal de suggérer aux conférences de cette ville de tenter de faire là ce qui produit ailleurs un si grand bien. La proposition a été parfaitement accueillie dans toutes les conférences. Douzes confrères de bonne volonté ont donné leurs noms et offert leurs services pour commencer ce travail. Ils se sont constitués en comité spécial pour la visite des prisonniers, avec l'assentiment du conseil particulier, et sont maintenant prêts à agir.

“ Mais il reste encore à vaincre certaines difficultés disciplinaires et d'administration avant que ces membres puissent arriver à des résultats sérieux dans la pratique.

“ M. le président du conseil particulier de Montréal termine son rapport sur ces conférences par les traits suivants :

“ Un membre fondateur de la première conférence de Montréal, la conférence St-Jacques, tombé depuis dans l'infortune, est venu exposer ses malheurs, en exhibant dans un même cadre, le certificat de Mgr Bourget attestant qu'il était membre de la conférence de St-Jacques, en 1848, et un autre certificat attestant qu'il avait participé à la fondation de la conférence St-Laurent. Inutile de dire que ce digne confrère n'a pas eu de peine à trouver le secours dont il avait absolument besoin pour sortir de l'embarras où sa pauvreté l'avait forcément entraîné.

“ Un pauvre, qui avait eu besoin lui-même de l'assistance de la conférence Notre-Dame, rencontra un jour sur son chemin un autre pauvre plus malheureux que lui, un mendiant malade. Il l'amena dans son modeste logis et entreprit de partager avec lui le peu de nourriture qu'il pouvait se procurer. Mais sentant bien que cela ne suffirait pas pour son malade, il parvint à obtenir des âmes charitables le moyen de le faire admettre à l'hospice St-Charles. La conférence informée du noble dévouement de son protégé l'en loua beaucoup et prit charge du malade.

“ Cet acte de charité n'a pas manqué de porter bonheur à ce samaritain. Peu de temps après, il est venu remercier la conférence des bontés qu'elle avait eues pour lui, ajoutant qu'un tour de fortune providentiel venait de donner à son fils un peu d'aisance, et qu'il allait la partager avec lui désormais.”